



FLASH **INFO**

DÉCEMBRE 2021



UN NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE / SALLE POLYVALENTE À CHAVAGNEUX



“UN ÉQUIPEMENT MUNICIPAL UTILE POUR NOTRE COMMUNE”

LE MOT DU MAIRE



UN NOUVEL ÉQUIPEMENT MUNICIPAL UTILE POUR NOTRE COMMUNE

Le restaurant scolaire et la nouvelle salle polyvalente correspondent à une véritable attente de la communauté éducative et des habitants de Chavagneux. Jusqu'alors, les enfants demi-pensionnaires de l'école Marcel Pagnol, suite à l'augmentation de leurs effectifs, devaient être acheminés aux salles festives de l'espace Félix Cottin pour se restaurer. Désormais, ils n'auront plus qu'à traverser la rue du village et pourront profiter de la salle polyvalente durant le temps périscolaire. Cette salle pourra également être utilisée pour la vie communale en dehors du temps périscolaire. Je tiens à saluer le travail de l'équipe municipale, Naïra Grigorian, adjointe à l'éducation, Fabien Gauthier, adjoint aux travaux et Frédéric Cervera, adjoint à l'urbanisme qui ont mené à bien leur mission de conception et de concertation avec tous les acteurs du projet.

Nous avons souhaité, en toute transparence, vous communiquer les contours de ce beau projet ainsi que les modifications temporaires en matière de stationnement et de circulation mises en place durant la période des travaux. Passés les quelques désagréments consécutifs aux travaux de gros œuvre, ce nouvel équipement sera pleinement opérationnel à la rentrée scolaire 2022/2023. Il témoigne de la volonté de votre Municipalité d'investir au profit des générations futures et des familles de Charvieu et de Chavagneux.

Gérard DÉZEMPTÉ

Maire de Charvieu-Chavagneux
Conseiller Départemental de l'Isère
Président de la Communauté de communes
Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné



Salle polyvalente

TROIS QUESTIONS À STÉPHANE BIENVENU DU CABINET D'ARCHITECTES SILT

Pouvez-vous présenter brièvement votre cabinet ainsi que ce projet ?

L'agence SILT est installée à Lyon et regroupe une dizaine de collaborateurs et trois associés. Elle est spécialisée dans la réalisation de projets publics (salles polyvalentes, centre de loisirs, mairies, crèches) et développe aussi de nombreux projets de réhabilitations du patrimoine industriel et militaire. Les bâtiments réalisés au sein du bureau sont issus d'une réflexion partant du contexte existant qu'il soit paysager ou construit. L'architecture développée repose sur la recherche de simplicité et de pérennité mais aussi sur une volonté de minimiser l'impact de la construction sur son environnement.

Le projet de Salle polyvalente et de Restaurant scolaire nous a été confié en septembre 2020 par la commune. Nous avons réalisé plusieurs réunions de mise au point pour comprendre les attentes et trouver les solutions architecturales les plus adaptées. Les travaux sont prévus sur une période de 10 mois allant de décembre 2021 à septembre 2022.

Concernant les choix urbains et architecturaux, l'implantation du futur bâtiment permet de dégager un parvis articulant les deux parties du programme. Elle offre ainsi une dilatation de la rue et permet aux enfants de l'école primaire Marcel PAGNOL, utilisatrice du projet et située de l'autre côté de la route, de traverser en sécurité.

Sur la parcelle, les deux entités du programme sont positionnées perpendiculairement l'une à l'autre et profitent du même volume sous charpente et reprenant le langage architectural local de toitures à deux pans. Agissant comme deux bâtiments "jumeaux" se regardant l'un l'autre ils sont reliés par un hall largement ouvert sur le parvis. Les deux espaces extérieurs libérés au Sud et à l'Ouest accueillent les cours de récréation profitant de l'ombre des arbres existants.



Pouvez présenter les aspects innovants du projet de Restaurant scolaire et de Salle polyvalente ?

Le caractère innovant du projet repose principalement sur l'utilisation de la pierre massive porteuse pour la réalisation des murs périphériques du projet. Les pierres seront extraites dans une carrière de Bourgogne et livrées sur le chantier par camions. Chaque pierre sera numérotée en amont et localisées sur les plans de sorte que la pose se fasse rapidement et avec méthode.

Bien qu'omniprésente dans notre patrimoine local, la construction en pierre massive à peu à peu disparue au profit du béton armé et du bloc béton. Elle connaît aujourd'hui un regain d'intérêt et de plus en plus de maîtres d'ouvrage réalisent des bâtiments contemporains avec la pierre massive. Son extraction est rapide et peu énergivore car le matériau est très peu transformé.

Étant donné que ce n'est pas un simple parement, les murs du futur projet seront particulièrement durables dans le temps tout en offrant un caractère noble à l'édifice et un grand confort intérieur.



La préparation du chantier est importante pour limiter au maximum les désagréments liés aux travaux ?

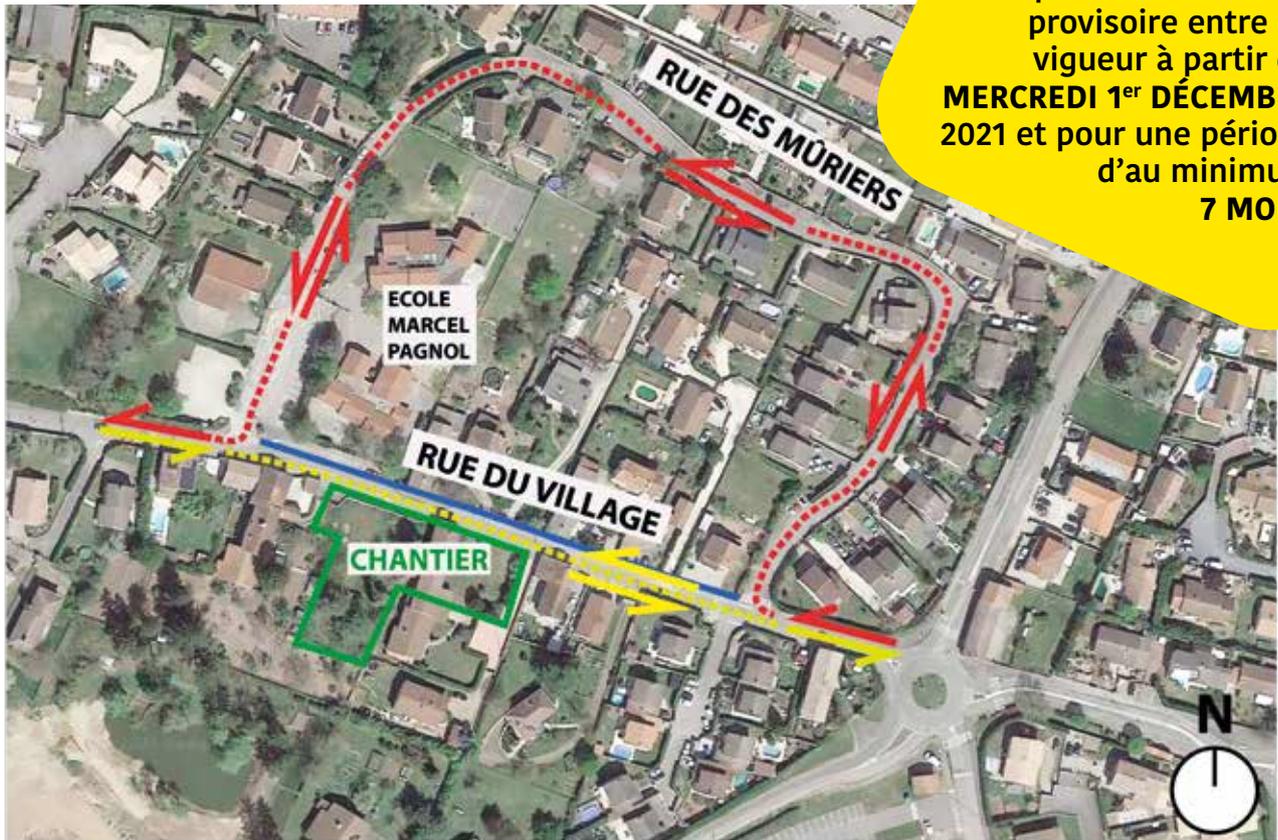
Le projet a été présenté aux entreprises le 9 novembre dernier sous la forme d'une réunion introductive durant laquelle chacun des acteurs s'est présenté. Nous avons notamment sensibilisé les entreprises sur la présence d'habitations aux alentours du chantier mais aussi sur celle la présence de l'école et la forte circulation sur la rue du village. Il a par exemple été demandé aux entreprises de ne pas stationner sur le parking devant l'école Marcel PAGNOL.

La période de préparation du chantier s'étendra jusqu'à début décembre 2021 soit environ un mois. Les réunions anticipées permettront de préciser l'installation de chantier et le phasage des travaux. L'objectif est de gérer l'ensemble des interfaces avec les éléments du contexte existants (réseaux, flux, etc.). La Municipalité sera représentée à chaque réunion pour valider les décisions prises et minimiser les désagréments liés aux travaux. Le rythme des livraisons et le cheminement des poids lourds seront notamment particulièrement étudiés.



L'équipe du cabinet d'architectes Silt

PLAN DE CIRCULATION TEMPORAIRE



Ce plan de circulation provisoire entre en vigueur à partir du **MERCREDI 1^{er} DÉCEMBRE 2021** et pour une période d'au minimum **7 MOIS**.

-  DOUBLE SENS DE CIRCULATION
-  CIRCULATION ALTERNÉE AVEC FEUX TRICOLORES DE CHANTIER
-  TROTTOIR PIÉTON CONSERVÉ

FINANCEMENT DU RESTAURANT SCOLAIRE / SALLE POLYVALENTE



1 651 120,49 € HT
Coût global du projet

1 201 120,49 € HT
Financement
Commune de
Charvieu-Chavagneux



250 000 € HT
Subvention du département
de l'Isère au titre de la dotation
territoriale



200 000 € HT
Subvention du
département de
l'Isère au titre du
plan école

